



**552** **SCULPTURE**  
**URBAINE**  
Rond-point de l'Hippodrome  
CHAMBRAY-LÈS-TOURS  
**COQUEPLICOTS**  
**JEAN-YVES BARRIER** *Concepteur*

1988 | 2017

*Textes Hervé-Armand Bechy*  
*Photos Sébastien Andréi*

**JYB EDITION**





## Une œuvre d'art public

La qualité du traitement plastique montre toute l'attention portée par Jean-Yves Barrier dans chacun de ses projets, qu'ils soient artistiques, architecturaux ou urbains, au processus de fabrication dans lequel les détails ont toute leur importance. Il y a aussi, chez ce concepteur, un intérêt constant pour les innovations technologiques. Cette œuvre fait appel aux technologies les plus avancées pour les découpes laser, les éclairages LED et la fabrication spécifique d'un altuglas fluorescent très épais.

Pour rester cohérent avec les attentes initiales, l'œuvre est économe en énergie. Avec cette réalisation la consommation énergétique d'éclairage sur le rond-point a été diminuée par 7.

Cette création plastique et visuelle tient tout à la fois de l'aménagement, du traitement paysager, de la sculpture d'environnement, de l'art urbain, de l'installation lumineuse, voire du cinétisme, mais il s'agit, d'abord et par-dessus tout, d'une expression artistique dans l'espace public, d'une œuvre d'art public<sup>(3)</sup>. Sa perception sur plusieurs niveaux, par différents publics, en fait son intérêt et sa richesse.

<sup>(3)</sup> L'art public est défini par Hervé-Armand Béchy, dans son ouvrage intitulé : *Introduction à l'art public contemporain*, publié en 2018 aux Editions Art-Public



